

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 148.748.980, un actif net de D : 148.400.145 et un bénéfice de la période de D : 2.229.695.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 23,95% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 76,02% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 44,76% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 30 Septembre 2020, 22,78% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 11 des états financiers « Revenus des placements monétaires » qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la répartition du différentiel de la retenue à la source suite à l'entrée en vigueur du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020.
La méthode consiste à répartir le différentiel de la retenue à la source qui totalise D : 550.729 sur la durée restante de chaque placement.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>35 621 039</u>	<u>8 454 405</u>	<u>25 910 552</u>
Obligations et valeurs assimilées		35 611 612	6 997 073	23 118 796
Titres OPCVM		9 427	1 457 332	2 791 756
Placements monétaires et disponibilités		<u>113 081 492</u>	<u>48 264 807</u>	<u>46 043 268</u>
Placements monétaires	5	113 016 549	48 188 541	45 760 038
Disponibilités		64 943	76 266	283 230
Créances d'exploitation	6	<u>46 449</u>	<u>1 500</u>	<u>2 795 965</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>148 748 980</u></u>	<u><u>56 720 712</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	336 714	137 033	161 799
Autres créditeurs divers	8	12 121	10 425	6 162
TOTAL PASSIF		<u><u>348 835</u></u>	<u><u>147 458</u></u>	<u><u>167 961</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	140 861 859	53 626 912	69 463 233
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		7 538 286	2 946 342	5 118 591
ACTIF NET		<u><u>148 400 145</u></u>	<u><u>56 573 254</u></u>	<u><u>74 581 824</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>148 748 980</u></u>	<u><u>56 720 712</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	585 863	1 647 087	123 131	283 739	539 076
Revenus des obligations et valeurs assimilées		585 863	1 637 788	123 131	256 386	511 723
Revenus des titres OPCVM		-	9 299	-	27 353	27 353
Revenus des placements monétaires	11	834 432	3 249 147	1 023 406	1 809 863	2 929 636
Revenus des prises en pension	12	1 169 984	1 348 764	15 293	198 372	198 372
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 590 279	6 244 998	1 161 830	2 291 974	3 667 084
Charges de gestion des placements	13	(336 714)	(754 448)	(137 033)	(261 926)	(423 721)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 253 565	5 490 550	1 024 797	2 030 048	3 243 363
Autres charges	14	(37 886)	(83 631)	(14 391)	(31 965)	(53 008)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 215 679	5 406 919	1 010 406	1 998 083	3 190 355
Régularisation du résultat d'exploitation		953 520	2 131 367	134 499	948 259	1 928 236
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 169 199	7 538 286	1 144 905	2 946 342	5 118 591
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(953 520)	(2 131 367)	(134 499)	(948 259)	(1 928 236)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		630	(11 162)	13 224	650	7 789
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		13 386	44 194	27 570	23 780	68 636
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 229 695	5 439 951	1 051 200	2 022 513	3 266 780

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2019</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2019</i>	<i>Année 2019</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 229 695	5 439 951	1 051 200	2 022 513	3 266 780
Résultat d'exploitation	2 215 679	5 406 919	1 010 406	1 998 083	3 190 355
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	630	(11 162)	13 224	650	7 789
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	13 386	44 194	27 570	23 780	68 636
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	23 907 938	68 378 370	4 321 496	51 551 715	68 316 018
Souscriptions					
- Capital	58 404 276	171 720 354	16 371 799	74 920 501	118 379 057
- Régularisation des sommes non distribuables	4 320 955	12 688 651	182 901	837 620	1 363 758
- Régularisation des sommes distribuables	2 846 768	5 257 236	749 488	1 815 092	4 687 058
Rachats					
- Capital	(37 030 424)	(110 032 246)	(12 228 830)	(24 874 531)	(52 735 349)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 740 389)	(8 129 756)	(138 873)	(280 134)	(619 684)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 893 248)	(3 125 869)	(614 989)	(866 833)	(2 758 822)
VARIATION DE L'ACTIF NET	26 137 633	73 818 321	5 372 696	53 574 228	71 582 798
ACTIF NET					
En début de période	122 262 512	74 581 824	51 200 558	2 999 026	2 999 026
En fin de période	148 400 145	148 400 145	56 573 254	56 573 254	74 581 824
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	1 082 820	685 169	488 032	29 630	29 630
En fin de période	1 293 647	1 293 647	529 405	529 405	685 169
VALEUR LIQUIDATIVE	114,715	114,715	106,862	106,862	108,852
TAUX DE RENDEMENT	1,60%	5,39%	1,86%	5,58%	7,54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1^{er} janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 35.621.039 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		34 523 998	35 611 612	24,00%
Obligation de sociétés		34 523 998	35 611 612	24,00%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	920 000	922 443	0,62%
ATB 2007/1	50 000	2 400 000	2 459 735	1,66%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	2 000 000	2 078 404	1,40%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	1 500 000	1 614 098	1,09%
ATL 2020/1 TF 10.3%	40 000	4 000 000	4 015 348	2,71%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	600 000	618 983	0,42%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	1 200 000	1 249 710	0,84%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	21 000	1 259 998	1 272 621	0,86%
BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 453 208	1,65%
STB 2008/1	50 000	2 600 000	2 669 729	1,80%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 610 721	1,09%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	225 000	225 051	0,15%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	1 002 440	0,68%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	440 000	463 484	0,31%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	1 200 000	1 260 481	0,85%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	888 000	909 833	0,61%
HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	35 000	3 500 000	3 513 010	2,37%
TLF 2020-1 11.60% - 5 ANS	15 000	1 500 000	1 548 053	1,04%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	1 600 000	1 637 979	1,10%
ABC TUNISIE 2020-1	20 000	2 000 000	2 050 915	1,38%
CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	741 000	761 123	0,51%
UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	1 200 000	1 274 243	0,86%
Titres OPCVM		9 380	9 427	0,01%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	90	9 380	9 427	0,01%
TOTAL		34 533 378	35 621 039	24,00%
Pourcentage par rapport au total actifs				23,95%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2020 à D : 113.016.549 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>					
			148 856	149 311	0,10%
BT AURES au 19/10/2020 (au taux de 11,55%)	30 jours	Amen Bank	148 856	149 311	0,10%
<u>Certificats de dépôt</u>					
			11 794 815	12 464 548	8,40%
Certificat de dépôt ATB au 09/11/2020 (au taux de 11,84%)	250 jours		939 220	990 518	0,67%
Certificat de dépôt BNA au 26/11/2020 (au taux de 12,1%)	360 jours		1 827 297	1 973 135	1,33%
Certificat de dépôt TSB au 09/12/2020 (au taux de 11,84%)	280 jours		1 865 082	1 966 752	1,33%
Certificat de dépôt TSB au 10/12/2020 (au taux de 11,84%)	280 jours		1 865 082	1 966 271	1,32%
Certificat de dépôt AB au 21/12/2020 (au taux de 12%)	360 jours		457 143	490 357	0,33%
Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux variable TMM+4,25%)	731 jours		3 000 000	3 180 776	2,14%
Certificat de dépôt TSB au 24/03/2021 (au taux 11,35%)	350 jours		1 840 991	1 896 739	1,28%
<u>Comptes à terme</u>					
			32 200 000	33 819 923	22,79%
Placement AB au 03/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	250 jours		2 000 000	2 091 653	1,41%
Placement ATB au 09/11/2020 (au taux fixe 11,84%)	250 jours		2 000 000	2 091 509	1,41%
Placement AB au 18/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	350 jours		900 000	958 368	0,65%
Placement AB au 26/11/2020 (au taux fixe 11,55%)	350 jours		1 500 000	1 595 076	1,07%
Placement AB au 02/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours		1 000 000	1 053 387	0,71%
Placement ATB au 02/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	310 jours		1 000 000	1 054 541	0,71%
Placement ATB au 03/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	310 jours		1 000 000	1 054 338	0,71%
Placement ATB au 07/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	250 jours		2 000 000	2 076 506	1,40%
Placement ATB au 08/12/2020 (au taux fixe 11,84%)	270 jours		2 000 000	2 088 548	1,41%
Placement AB au 09/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	350 jours		300 000	318 505	0,21%
Placement ATB au 10/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	290 jours		500 000	524 157	0,35%
Placement ATB au 14/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	250 jours		3 000 000	3 110 359	2,10%
Placement ATB au 16/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	300 jours		500 000	524 670	0,35%

Placement AB au 17/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	300 jours	1 800 000	1 886 556	1,27%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours	2 900 000	3 045 384	2,05%
Placement BH au 18/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	350 jours	1 000 000	1 060 431	0,71%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours	1 000 000	1 062 150	0,72%
Placement AB au 21/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	300 jours	900 000	942 523	0,64%
Placement AB au 22/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours	2 000 000	2 122 669	1,43%
Placement ATB au 23/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	240 jours	1 000 000	1 032 651	0,70%
Placement BH au 23/12/2020 (au taux fixe 12,06%)	350 jours	3 000 000	3 181 952	2,14%
Placement AB au 24/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours	900 000	943 990	0,64%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		65 855 548	66 582 767	44,87%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 01/10/2020 (au taux de 7,79%)	8 jours	1 000 908	1 002 641	0,68%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 01/10/2020 (au taux de 7,2%)	7 jours	2 000 134	2 002 934	1,35%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 05/10/2020 (au taux de 7,65%)	7 jours	13 700 238	13 708 971	9,24%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 23/12/2020 (au taux de 7,75%)	120 jours	15 000 684	15 120 169	10,19%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 25/12/2020 (au taux de 7,75%)	130 jours	1 700 938	1 717 416	1,16%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 25/12/2020 (au taux de 7,75%)	135 jours	550 511	556 437	0,37%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 28/12/2020 (au taux de 7,8%)	147 jours	5 000 159	5 064 078	3,41%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 29/12/2020 (au taux de 7,75%)	132 jours	3 900 365	3 936 470	2,65%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 08/04/2021 (au taux de 7,8%)	281 jours	6 500 457	6 630 033	4,47%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 08/04/2021 (au taux de 7,8%)	280 jours	4 500 579	4 589 315	3,09%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	291 jours	7 000 567	7 149 212	4,82%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	290 jours	5 000 008	5 105 091	3,44%
TOTAL		109 999 219	113 016 549	76,16%
Pourcentage par rapport au total des actifs				75,98%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 46.449, contre D : 1.500 à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	11 894	-	134 149
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	950	1 500	1 200
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	33 605	-	2 660 616
Total	46 449	1 500	2 795 965

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à D : 336.714, contre D : 137.033, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	336 714	137 033	161 799
Total	336 714	137 033	161 799

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à D : 12.121, contre D : 10.425, au 30/09/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	12 121	4 888	6 162
Retenue à la source	-	5 537	-
Total	12 121	10 425	6 162

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier au 30 Septembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	69 463 233
Nombre de titres	685 169
Nombre d'actionnaires	512

Souscriptions réalisées

Montant	171 720 354
Nombre de titres émis	1 693 812
Nombre d'actionnaires nouveaux	265

Rachats effectués

Montant	(110 032 246)
Nombre de titres rachetés	(1 085 334)
Nombre d'actionnaires sortants	(62)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(11 162)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	44 194
Régularisation des sommes non distribuables	13 228
Résultat de l'exercice clos incorporé à la V.L. (A)	5 118 591
Régularisation du résultat incorporé à la V.L.	4 545 667

Capital au 30-09-2020

Montant	140 861 859
Nombre de titres	1 293 647
Nombre d'actionnaires	715

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2020 à D : 585.863, contre D : 123.131 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>585 863</u>	<u>1 637 788</u>	<u>123 131</u>	<u>256 386</u>	<u>511 723</u>
- Intérêts	585 863	1 637 788	123 131	256 386	511 723
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	<u>9 299</u>	-	<u>27 353</u>	<u>27 353</u>
- Dividendes	-	9 299	-	27 353	27 353
TOTAL	585 863	1 647 087	123 131	283 739	539 076

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2020 à D : 834.432, contre D : 1.023.406 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Intérêts des billets de trésorerie	9 235	59 201	-	-	3 029
Intérêts des comptes à terme (*)	535 882	2 238 101	634 087	1 091 538	1 764 903
Intérêts des dépôts à vue	645	3 300	2 380	6 100	7 300
Intérêts des certificats de dépôt (*)	288 670	948 545	386 939	712 225	1 154 404
TOTAL	834 432	3 249 147	1 023 406	1 809 863	2 929 636

(*) Conformément aux dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, qui prévoit le relèvement du taux de la retenue à la source de 20% à 35% sur les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point, la société a procédé à la constatation du différentiel de la retenue à la source s'élevant à D : 550.729 sur la durée restante de chaque placement.

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2020 à D : 1.169.984, contre D : 15.293 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Intérêts des prises en pension	1 169 984	1 348 764	15 293	198 372	198 372
TOTAL	1 169 984	1 348 764	15 293	198 372	198 372

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 336.714, contre D : 137.033 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 et se détaille ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Rémunération de gestionnaire	336 714	754 448	137 033	261 926	423 721
TOTAL	336 714	754 448	137 033	261 926	423 721

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 à D : 37.886, contre D : 14.391, pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2020	Période du 01/01 au 30/09/2020	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Année 2019
Redevance du CMF	35 369	79 249	14 391	27 511	44 508
Services bancaires et assimilés	2 517	4 382	-	4 454	8 500
TOTAL	37 886	83 631	14 391	31 965	53 008

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.